donne du programme républicain sont couverts d'applaudissements.

Son discours terminé, M. Chatteleyn est longuement acclamé et félicité par les membres du bureau.

Discours de M. Eugène Motte. — Le sympathique conseiller d'arrondissement, cédant à la prière qui lui est faite, prend place à la tribune et dans une vibrante improvisation fait l'appel le plus chaleureux aux victimes du collectivisme.

« Les petits commerçants, dit-il, ont été depuis quatre ans, traités en parasites ; on a créé à leur détriment des boulangeries et des pharmacies municipales ; les membres des sociétés patriotiques ont été l'objet d'injustices ; les pères de famille ont été froissés dans leurs consciences et traités en parias ; les patriotes insultés dans leurs convictions républicaines et leur amour de la France ; les ouvriers enfin ont vu présenter leurs camarades par des arrêtés de suspension ou de révocation arbitraires.

» Tous enfin nous avons trop souffert de la démagogie ; tous nous devons hâter par nos vœux et surtout par nos actes l'avènement de la démocratie libre dans une République libre. » (Applaudissements prolongés.)

Les discours sont terminés. Le président, après avoir remercié les orateurs, fait acclamer l'ordre du jour en faveur des candidats de l'Union Sociale et Patriotique.

La sortie s'effectue sans autres incidents au chant de la « Marseillaise. »

LE PREMIER MAI. — Nous avons annoncé qu'une distribution de viande serait faite, à l'occasion du 1er mai, aux indigents de la commune. Une somme de 500 francs a été mise à cet effet à la disposition de la commission ; la distribution aura lieu, à 8 heures et demie du matin, chez MM. Couturier, rue Holden Crothers et Delcu, rue de Bapaume, au Créchet.

— ETRANGE PROCEDE ELECTORAL. — Dans la nuit de samedi à dimanche, une bande d'individus a parcouru certains quartiers de la ville, les uns, nantis de rateaux, lacérant les affiches de l'Union sociale et patriotique ; les autres, armés de cailloux et de briques, brisant fenêtres et vitrines. Les vandales, pour qui tous les moyens de propagande et de défense électorale sont bons à employer, ont brisé notamment les vitrines de la maison de M. Alcide Couturier, vice-président de l'Union sociale et patriotique et les fenêtres de l'habitation de M. Raquet, industriel, candidat aux élections prochaines. Espérons que l'enquête ouverte par la police aboutira à faire connaître ces trop dévoués agents électoraux et leurs chefs de file.

WASQUEHAL

UNE REUNION DE L' « UNION DEMOCRATIQUE ». LE MAIRE REND COMPTE DE SON MANDAT. — Dimanche soir, a eu lieu dans la salle des fêtes de l'estaminet de l' « Ecluse », à Wasquehal, une réunion privée organisée par l' « Union démocratique ». Elle était présidée par M. Désiré Delesalle, maire, ayant comme assesseurs MM. Louis Deprès et Henri Demaline. Dès six heures, devant un nombreux auditoire, le maire ouvre la séance. Il rend compte de son mandat d'abord et élaborant point par point les divers articles du programme soumis aux électeurs lors des élections en 1896 et accomplis successivement pendant les quatre années de gestion qui ont suivi. On a pu voir le résumé de cette gestion dans l'édition du « Journal de Roubaix » de dimanche matin.

M. Delesalle expose ensuite le programme de la municipalité républicaine libérale. Il est très applaudi. La parole est ensuite donnée à M. Fernand Leclercq, rédacteur au journal « Le Peuple », à Lille. Pendant près d'une heure, l'orateur traite, avec toute l'éloquence qu'on lui connaît, la politique générale du pays. Il fait le procès de l'alliance radicale-socialiste. Il rappelle les principaux faits de l'époque du collectivisme tout en condamnant les chefs de ce parti. Il termine en parlant de la politique locale, en faisant la comparaison du programme socialiste avec celui de l'Union démocratique. Le programme de nos adversaires, dit-il, n'apporte rien de nouveau, attendu qu'il est copié sur le nôtre.

L'orateur démocrate est également très applaudi.

M. le Maire lève la séance à sept heures n remerciant l'auditoire ainsi que l'orateur du précieux concours de sa parole. La sortie s'effectue sans incident.

— UNE REUNION SOCIALISTE. — Dimanche soir, à six heures, a eu lieu à l'estaminet Lefèvre Mullier, au « Beau Passage », à Wasquehal, une conférence publique et contradictoire, organisée par les socialistes. Le bureau était composé de M. Dumon, président, ayant comme assesseurs, MM. Mille et Picavet. Au moment de l'ouverture de la séance, une soixantaine d'auditeurs se trouvaient dans la salle. La parole a été donnée aussitôt au citoyen César Chesquierre de Lille, lequel a pendant une heure réédité l'apologie de l'œuvre collectiviste à Lille. La séance a été levée à sept heures sans incident.

WILLEMS

UNE CONFERENCE A L'UNION PATRIOTIQUE ET ANTISOCIALISTE. — Dimanche, à 5 heures du soir, a eu lieu à l'estaminet du Beau Jardin, la conférence organisée par « l'Union Patriotique et Antisocialiste » de Willems. Une centaine d'électeurs se trouvaient présents. M. Lefebvre, avocat du barreau de Lille a démontré, à l'aide de faits précis et de chiffres, non dementis jusqu'ici et relevés du reste sur les actes officiels signés des maires, que les municipalités collectivistes sont animées d'un esprit sectaire et peu économe. A Croix, les processions ont été interdites ; on a tenté de laïciser l'hospice ; le nombre des employés de la Mairie s'est vu augmenté sans nécessité de plusieurs personnes étrangères à la commune. A Roubaix, 18 conseillers municipaux ont fourni 52 places aux membres de leurs familles ; le budget communal a versé pour eux pendant huit ans une somme de 361.672 francs ; le citoyen Carrette a dépensé 14 millions 590.346 francs de plus que ses prédécesseurs dans une même durée de six années. A Lille, on a chassé de la Mairie des employés qui comptaient vingt ans de bons services ; les nouveaux employés collectivistes de la Mairie reçoivent 1500 francs par an alors que le salaire de 1200 fr. des anciens ne se trouve pas augmenté. Outrageant la liberté de conscience des citoyens, des meneurs socialistes ont entraîné dans les rues, lors de l'affaire Flamidien, des bandes de forcenés qui ont saccagé les établissements religieux. Pendant quatre ans, on a essayé de détourner l'argent versé par les Compagnies d'assurance et nécessaire à la reconstruction de l'église Saint-Sauveur, etc., etc.

Le programme collectiviste, continue l'orateur, abolit la propriété. Pour tout salaire, les travailleurs recevront des bons qui leur permettront de toucher, comme à la caserne, des vêtements et des vivres dans les magasins de l'Etat. Il abolit de plus l'épargne, mesure qui mettra sur le même pied celui qui aura économisé toute sa vie et celui qui l'aura passée à ne rien faire.

Dans un deuxième discours, M. Cléren, secrétaire de la rédaction de la « Croix du Nord », tire ensuite les conclusions. Il faut mettre d'abord à la porte, dit-il, les « rouges », c'est-à-dire les socialistes ; puis leurs amis les opportunistes et radicaux, chez qui on retrouve toujours la même haine contre Dieu et la Patrie.

Il y aura à Willems, le 6 mai prochain, dit l'orateur, une liste de braves et honnêtes gens. Il faut la déposer telle quelle dans l'urne, sans biffer aucun nom. Ce sera faire acte de patriotisme. La logue rouge des socialistes n'a fait que le tour du Champ de Mars, tandis que le drapeau tricolore a porté sur la surface du monde les gloires et la liberté de la patrie. L'orateur termine sa conférence en invitant ses auditeurs à travailler pratiquement au succès des prochaines élections en propageant les idées et les faits qu'ils viennent d'entendre.

Véritablement charmés par la parole des deux orateurs, les auditeurs leur ont fait une ovation enthousiaste et ont chanté en leur honneur un chaleureux vivat.

LYS

UNE CONFERENCE COLLECTIVISTE AVORTEE. — Les collectivistes avaient organisé pour dimanche soir à 5 heures et demie, une conférence publique et contradictoire avec le concours « assuré » du citoyen Gustave Devernay, conseiller général. A l'heure dite, une cinquantaine d'auditeurs se trouvaient réunis à l'estaminet du « Retour du Printemps », tenu par M. Casimir Liénart. Vainement, on attendit pendant deux heures l'arrivée du conférencier. Peu à peu, les auditeurs s'en allèrent, et à 8 heures, notre reporter se retirait également personne ne s'étant encore présenté pour prendre la parole. Seuls quelques assidus restaient à l'estaminet.

3e ÉDITION

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL

L'ACCIDENT DE L'EXPOSITION

Le déblaiement. — Les actes de courage

Paris, 28 avril. — Le déblaiement de la passerelle du Globe Céleste s'est poursuivi activement toute la soirée. Le Préfet de police a remis une somme d'argent, à titre de récompense, à divers ouvriers qui se son tdistingués par leur dévouement. On signale plusieurs actes de courage accomplis par des agents, au premier moment du déblaiement.

La plupart des blessés qui ont été transportés à Laennec, ont été relevés avec des fractures graves.

M. Picard, commissaire spécial de l'Exposition, a supprimé les concerts qui devaient être donnés ce soir, dans l'enceinte de l'Exposition par des musiques civiles et militaires.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Delesalle, 39, rue Saint-Jacques.

UNE REUNION DE LA « SOLIDARITE REPUBLICAINE » AU CASINO. — Dimanche après-midi a eu lieu, au Casino, une réunion politique organisée par la « Solidarité républicaine » comité présidé par M. Dron, comme on le sait. L'ordre du jour proposé en fin de séance accusait 3.000 électeurs présents, mais il faut tenir compte des exagérations habituelles : toutefois, pour être sincère, nous reconnaissons que cette réunion était très nombreuse.

La plupart des conseillers municipaux avaient pris place sur l'estrade et la séance a été présidée par M. Lecomte, adjoint, assisté de MM. Saison et Cocheteux.

Après avoir remercié l'assemblée de l'avoir appelé à l'honneur de la présidence, M. Lecomte ajoute : « Avec une telle avant-garde d'électeurs, on n'a pas peur de marcher contre l'Union Sociale et Patriotique » paroles qui sont soulignées par les cris de « A bas la calotte ! à bas les Jésuites ! Marque Reboux ! » Ces cris se renouvellent à maintes reprises dans le cours de la séance ; nous les enregistrons une fois pour toutes.

C'est M. Martin, le Benjamin du Conseil municipal, comme il se plaît à le reconnaître d'ailleurs, qui prend le premier la parole. Il classe dans la lutte électorale actuelle, d'un côté les « vrais républicains » et de l'autre « tous les renégats qui ont craint de se prononcer pour la République, telle que nous la concevons, et à côté d'eux les cléricaux qui ont toujours marché à l'assaut de la République ».

M. Martin fait allusion ici à l'alliance qui s'est opérée à Roubaix en vue de chasser les collectivistes de la mairie et il trouve qu'on « fait agir toutes les forces de la réaction et les forces des jésuites qui pèsent sur les ouvriers » — « A Tourcoing, poursuit-il, ce ne sera pas la même chose, ce que nous voulons, c'est une république de tolérance et pas une république de Jésuites ! »

Enfin il termine par un appel à l'union pour faire triompher « la liste républicaine ».

M. Orélio, autre conseiller municipal, lui succède. Orateur pense qu'aujourd'hui plus que jamais il faut tenir tête à la réaction qui a groupé autour d'elle des mécontentements assez justifiés, certaines gens trouvant que la République ne marchait pas assez vite dans la voie des réformes. Il prétend aussi que l'Union Sociale et Patriotique veut s'attribuer le monopole du patriotisme et s'en faire un tremplin électoral, que pour ses membres « l'avènement de l'état social, c'est l'avènement de l'aufocratie ».

M. Orélio explique enfin que, si la liste qu'il prône contient quelques socialistes, c'est que ces socialistes sont tout simplement des républicains plus avancés. « Nous arriverons, dit-il, à être leurs modérateurs et nous leur dirons que ce n'est pas en criant qu'on arrive à quelque chose... Au surplus le parti socialiste a compris qu'il était de son devoir de nous suivre dans la lutte pour grouper tous les efforts contre la réaction » !

Un troisième orateur est présenté par M. Lecomte comme membre de la « Solidarité républicaine », M. Corion fils.

Le jeune orateur dit d'un ton passablement emphatique qu'il faut se grouper contre les cléricaux, « qui, par la puissance de l'argent, violent les consciences », que « c'est aux jeunes à travailler pour une justice meilleure » qu'il faut enfin agir près des camarades qui ont été élevés aux écoles des prêtres et ont eu ainsi l'esprit faussé. Enfin, toujours d'après M. Corion, si, depuis 1789 nous n'avons plus ni bastille, ni châteaux féodaux, on trouve toujours les mêmes hommes, les mêmes jésuites qui veulent faire de nous des hommes à exploiter, et il conclut : « Luttons pour la république démocratique, luttons jusqu'à la dernière goutte de notre sang ».

M. Dron parle le dernier mais tient la plus grande partie de la réunion.

Il expose d'abord l'œuvre de l'administration municipale depuis quatre ans et s'étend sur ce qui a été fait au point de vue de la voirie. A ce propos il promet de suivre de près la question des rues particulières et celle de la distribution d'eau potable dans les quartiers ouvriers. Il énumère ensuite les divers grands travaux menés à bonne fin, l'achèvement de l'Hôtel de Ville, la construction de l'Ecole de musique, de la caserne des pompiers, l'agrandissement de l'hospice et de l'hôpital, la fondation de l'œuvre des vieux ménages qu'on se propose de doubler grâce à un legs de M. Hassebroucq, et l'orateur rend hommage à l'ancien maire dont il se dit fier d'être l'élève et disposé à continuer l'œuvre administrative.

M. Dron signale en outre les projets à exécuter, l'Académie de dessin, l'établissement de bains, la gare qui, d'après lui, sera terminée dans deux ans et demie ou trois ans.

L'orateur parle également de deux questions intéressant fort les finances municipales : l'épuration de l'Espierre qui a obtenu une solution aussi favorable que possible. Quant à l'affaire du Conditionnement privé M. Dron affirme qu'un rapport favorable à son projet de loi sera déposé par M. Poirier et que le Sénat votera comme un seul homme un projet qui ne permettra pas de dépouiller la ville du fruit des sacrifices qu'elle s'est imposés pour créer le Conditionnement public. »

Après cette révue ayant un caractère plutôt administratif, M. Dron aborde l'examen de la situation électorale, de la situation des partis. « Du côté réactionnaire — dit-il — nous n'avons plus les blancs, les cléricaux purs ; ceux-ci restent dans la coulisse, mais on vous sert une sorte de salade patriotique qui poursuit le même but. » Et M. Dron en indique la composition : des républicains à qui on a mis le couteau sur la gorge, des dizaniers de N.-D. de l'usine, quelques gros bonnets du comité qui a soutenu M. Masurel, enfin des « patrons huppés qui ont été attachés autrefois au parti républicain ». Il faut, poursuit l'orateur, leur ôter leurs masques à ces gens-là, et il se livre à des attaques personnelles contre M. Charles Herbaux.

Quant à leur programme, dit-il encore, je n'en connais qu'un seul, celui de Justice-Egalité réclamant que les subventions soient distribuées également entre les écoles libres et les écoles publiques.

M. Dron repousse naturellement une telle prétention : il trouve que la liberté d'enseignement ne doit pas permettre de diviser la France en deux camps et aussi qu'il serait absurde de subventionner des écoles qui détruisent les écoles publiques.

L'orateur passe ensuite à un autre ordre d'idées : il signale les moyens dont se sert, suivant lui, l'Union sociale et patriotique, l'intimidation vis-à-vis des commerçants comme vis-à-vis des ouvriers. Puis commentant l'article 12 du règlement il affirme que l'U. S. P., en instituant à grands frais son installation, poursuit « la mise en carte des ouvriers. »

M. Dron fait ici des déclarations qui ont leur intérêt. « C'est pour éviter tout cela que nous avons rempli notre devoir en faisant l'union dans le parti républicain. »

« Cela dit, poursuit-il, que j'avais pris, pour me faire élire à la députation, des engagements vis-à-vis des collectivistes. Il n'entre pas dans mes habitudes d'accepter de tels marchandages, mais j'ai cru qu'il fallait donner la main à ceux qui ne sont que l'avant-ggarde de notre armée.

M. Dron invoque l'exemple donné par M. Waldeck-Rousseau et il affirme que, quant à lui, il marche dans des conditions à n'effrayer personne et que ce n'est pas parce que quelques noms auraient disparu de la liste des candidats et qu'il y aurait quelques socialistes que sa méthode serait changée, méthode qui consiste à aller en avant avec prudence. M. Dron rappelle que plusieurs des réformes qui étaient inscrites au fameux programme de Lyon, telles les crèches, les cantines scolaires, etc., avaient été réalisées à Tourcoing bien avant. Néanmoins, toujours dans le but d'établir l'union, cinq socialistes ont été agréés ; le parti voulait, paraît-il, un plus grand nombre de places, et c'est grâce à cette union, affirme M. Dron, qu'il donnera une « bonne dégelée » à cette Union Sociale et Patriotique.

L'orateur termine en promettant son concours le plus dévoué pour l'avenir ; il semble encore disposé à conserver la charge de maire.

Après l'adoption d'un ordre du jour, M. Henri Loridan chante une chanson à la louange qu'il avait composée pour le carnaval et la réunion dont nous nous sommes efforcés de rendre une physionomie aussi fidèle que possible, prend fin.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — M. Six, professeur à titre provisoire au lycée de Tourcoing est chargé à titre provisoire et en qualité de suppléant des fonctions de professeur d'histoire, 6e classe au lycée de Lille pendant la durée du congé accordé à M. Thirion.

BOURSES DES LYCEES ET COLLEGES. — Le Conseil général a accordé des bourses ou fractions de bourses aux élèves du lycée de Tourcoing dont les noms suivent : MM. Lefebvre, 125 fr. ; Lemire, 120 fr. et Sallier, 100 fr.

SUCCES AUX EXAMENS D'OUVRIERS D'ART. — Plusieurs élèves de M. Jacquet, professeur de dessin aux Ecoles académiques, viennent de passer avec succès les examens d'ouvriers d'art pour la dispense de deux années de service militaire. Le maximum était 50 points, le minimum d'admission 40 points. Ont été reçus : MM. B. Namez, dessinateur, guipure ; Compleux, graveur sur métaux, 48 points ; Destombe, serrurier, 48 points ; tous trois élèves des académies de Tourcoing.

MM. Rançon (Georges), dessinateur en tissus, 49 points ; Levallois, de Paris, dessinateur en tissus, 49 points ; Dassonville, 45 points, dessinateur en tissus ; Legard, 42 points, dessinateur, élèves particuliers.

Elèves de M. Jacquet en dessin et styles et de M. Vinque en tissage ; Fernand Bonte, 48 points ; Albert Facques, 47 points ; René Leroux, 45 points ; Alfred Carissimo, 44 points. Six autres élèves ont été admissibles, mais ont obtenu moins de 40 points, ce sont : MM. Flipo, Willeux, Lahousse, Desnoyette, Wagnon et Naes.

LES GREVES. — Aucun fait saillant n'est à signaler aujourd'hui. Le dimanche, il se produit bien rarement un fait intéressant, concernant les grèves. Pendant la journée quelques ouvriers ont quêté dans les principales rues de la ville et notamment à la sortie de la réunion publique du Casino.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE RUE D'ANVERS. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dimanche après-midi, vers cinq heures, chez M. Paul Dervaux, marchand de déchets rue d'Anvers. M. Dervaux était absent. Les pompiers qu'on avait avertis aussitôt, lorsqu'on avait aperçu une épaisse fumée noire au-dessus du magasin, arrivèrent en quelques minutes. Ils pénétrèrent dans la cour ; ce qui produisait une fumée si intense, c'était un tas de vieux déchets gras, dans lequel s'était déclaré le feu par suite d'échauffement.

Le matériel d'incendie ne fut pas employé. Les pompiers éteignirent le feu à l'aide de quelques seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

MOUVAUX

L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE de Mouvaux nous communique la liste de ses candidats :

Candidats républicains progressistes : Picavet Louis, conseiller sortant ; Desurmont Cyrille, comptable ; Deblock Omer, président de la société Philanthropique ; Lebocq Gustave, charpentier ; Capelle Gustave, tisserand ; Labalette Victor, employé de commerce ; Carlier Théodore, président des Anciens militaires ; Wacquet Charles, blanchisseur ; Mazure Théodore, rentier ; Gallois Eugène, employé de commerce ; Montaigne Henri, pharmacien ; Masse Louis, tonnelier ; Delespierre Simon, employé de commerce ; Delval Benjamin, boulanger ; Wagnon Ursmar, employé de commerce ; Foucart Florent, contremaître ; Desbouvries Louis, magasinier ; Leplat Jules, ferblantier ; Beuque François, boulanger ; Montagne Louis, cartonnier ; Poissonnier J.-B., cultivateur ; Delbecq Henri, voyageur de commerce ; Catteau Louis, tisserand.

Nous ne pouvons qu'applaudir au choix heureux qui a été fait des candidats de l'Union Sociale et Patriotique. La sincérité de leurs convictions franchement républicaines ne peut être mise en doute. Leur honorabilité est connu de tous les Mouvalois.

Cette liste se présente donc sous les meilleures auspices ; elle triomphera certainement le 6 mai prochain.

A LA SORTIE D'UNE REUNION ELECTORALE. UNE INQUALIFIABLE AGRESSION. — Dans la soirée de dimanche, quelques-uns des candidats qui étaient membres de l'Union Sociale et Patriotique sortaient vers 11 heures d'une réunion électorale qui s'était tenue à l'estaminet Detournay rue de Roubaix. Faisaient partie de ce groupe : MM. Cyrille Desurmont et Eugène Gallois, président et secrétaire de l'Union Sociale et Patriotique, Auguste Queuche, Georges Delhay, H. Desmet, L. Delacroix, Léon Desbouvries, J. Delfortrie et Jean-Baptiste Dupont.

Ces messieurs avaient parcouru quelques mètres à peine quand ils furent brusquement assaillis par une vingtaine d'hommes qui, sans aucune provocation se jetèrent sur eux et les rouèrent de coups.

Les assaillants semblaient viser plus particulièrement M. Cyrille Desurmont et Eugène Gallois. Une véritable mêlée s'en suivit au cours de laquelle M. Eugène Gallois a reçu plusieurs coups de tête et de poing à la joue gauche et par tout le corps.

M. Auguste Queuche a été grièvement blessé à la figure, il portait au nez deux plaies contuses d'où le sang coulait abondamment et avait l'œil tuméfié. M. Delhay avait également reçu plusieurs coups de poing. Quant à M. Cyrille Desurmont il en était quitte pour la perte de son chapeau.

Tous sont unanimes pour déclarer avoir reconnu à la tête des assaillants, deux personnalités très en vue du parti radical-socialiste. Les victimes de cette inqualifiable agression déposeront dès lundi une plainte au parquet.

RONCQ

UNE REUNION ELECTORALE. — Hier dimanche, a eu lieu à Roncq, à l'estaminet Deblaere, près de la gare, une réunion organisée par les collectivistes de la commune en vue des élections municipales, et qui comprenait environ soixante personnes.

C'est au cours de cette conférence qu'a été conclu le pacte entre les radicaux et les socialistes.

M. Chombeau, conseiller municipal du Blanc-Four préside, en remplacement du citoyen Samson, adjoint au Maire de Lille, dont on avait annoncé la présence. Les assesseurs désignés sont les citoyens Vanstenkiste et Meusiaen.

M. Chombeau déclare la séance ouverte et prend la parole. Il remercie d'abord les camarades de l'avoir désigné pour la présidence, puis donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par un groupe de socialistes du Blanc-Four.

Les auteurs de cette lettre disent avoir été déçus dans leurs espérances. Ils croyaient en envoyant M. Chombeau à l'assemblée communale, y envoyer un fervent républicain, mais d'après eux, il aurait pactisé avec les réactionnaires ; jamais, disent-ils, M. Chombeau n'a cherché à faire aboutir la moindre petite réforme ; jamais il n'a protesté contre les actes de la bande réactionnaire.

Aujourd'hui, ajoutent les signataires de la missive, nous ne voulons plus des paroles, mais des actes ; nous prétendons ne plus être dupés.

Comme gage, les socialistes exigent que deux des leurs obtiennent une place dans la liste radicale, au Blanc-Four.

M. Chombeau répond aux accusations de la lettre, mais auparavant, il dit qu'une place étant vacante parmi les conseillers actuels du Blanc-Four, cette place revient de droit aux socialistes. Cependant, si ceux-ci maintenaient leurs intentions, il est tout disposé à leur céder sa propre place.

Après avoir attaqué les actes de l'administration de M. Lepoutre qui, dit-il, est l'homme de paille de M. Leurent, il rappelle les circonstances qui ont amené en 1899, la démission collective des conseillers du Blanc-Four.

Au début de son discours, qui n'est d'ailleurs long, le citoyen Desbarbieux parle après M. Chombeau et adresse tout d'abord un salut aux socialistes de Roncq, au nom des camarades de Croix.

De son discours nous retiendrons que cet aveu :

M. le Maire de Croix a évincé quelques camarades qui envoyaient leurs enfants aux écoles congréganistes. Ceux-là n'étaient pas des républicains !

Il termine en préconisant l'emploi de candidatures multiples et l'alliance entre radicaux et socialistes, quitte, dit-il, à chasser ces radicaux de la mairie, s'ils ne font pas leur devoir.

Un ordre du jour invitant les camarades à voter pour la liste entière, est voté à l'unanimité, puis la séance se termine, il est 8 heures 45.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 29 avril 1900

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix »

Permettez-moi, je vous prie, une modification au sujet du compte-rendu de la réunion du théâtre Couvreur, paru dimanche matin dans votre journal.

Votre rédacteur écrit que je n'ai visé que M. Eugène Motte et que, pour le combattre, j'ai employé toutes les calomnies.

J'ai dit et répété plusieurs fois au cours de ma conférence que je considérais l'individualité de M. E. Motte comme n'étant pas en cause. J'ai ajouté que M. Motte et sa famille étant les maîtres de la presque totalité de l'industrie roubaisienne, je considérais ce nom comme une entité de synthétisant en lui-même tout le capitalisme exploiteur.

Et c'est ce capitalisme que j'ai combattu et que je combattrai toujours de toutes mes forces.

Ceci dit pour rétablir la vérité, éviter toute équivoque et déclarer une fois pour toutes que les socialistes et moi-même nous ne combattons pas M. Eugène Motte personnellement, mais bien les principes qu'il incarne et que les événements politiques de ces dernières années lui font incarner de plus en plus.

Comptant sur votre loyauté pour l'insertion de cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L. BAILLEUL,
Conseiller municipal, Candidat du parti ouvrier

Concerts & Spectacles

ROUBAIX

L'EXERCICE MUSICAL DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — Le public roubaisien sui toujours avec intérêt les exercices musicaux que lui offre périodiquement l'Ecole nationale de musique : il y trouve une distraction pleine d'attrait. Mais ces exercices ont aussi un autre avantage, celui de nous indiquer le niveau des études dans notre Ecole de musique. Nous constatons avec satisfaction que grâce à l'intelligente et ferme direction de M. Koszul et à la consciencieuse application du personnel enseignant ce niveau monte d'année en année.

L'exercice musical de dimanche, auquel assistait M. Bourbon, l'inspecteur primaire, nous a permis de faire à nouveau cette constatation. A part les dispositions particulières des élèves qui peuvent varier suivant les sujets, on sent que la bonne méthode se perfectionne dans l'enseignement de l'établissement.

Nous ne parlerons de l'Orchestre que pour répéter ce que nous avons déjà eu l'occasion plusieurs fois de dire : M. Koszul est arrivé à en former un corps parfaitement homogène dont tous les organes fonctionnent en complet accord avec l'âme d'artiste qui le dirige et l'anime.

Voici ensuite nos impressions résumées sur les auditions des élèves. M. Jules Woinet, élève de M. Minsart qui a chanté l'air des « Mousquetaires de la reine », a une voix chaudement timbrée, chante très juste et rythme très bien la phrase. Nous lui conseillons de s'appliquer à bien poser la voix, à lui donner plus de vibration et à éviter de légers affaissements qui déparent un peu son chant.

M. Georges Petit, élève de M. Gustave Brisy, a exécuté avec beaucoup de correction la Méditation de « Thaïs » pour violoncelle ; il doit s'appliquer à perfectionner l'attaque franche de la note et le style.

M. René Delys de la classe de clarinette de M. Paul Fournier, a fait honneur à son professeur par une très bonne interprétation d'une Canzonetta de Pierne dont quelques traits ont néanmoins manqué d'un peu de netteté. Son jeu a déjà beaucoup d'expression.

Le public a rappelé les élèves qui se sont faits entendre dans les trois numéros du programme ; c'était justice. Mlles Cécile Verschaeve et Marguerite Lecomte élèves de Mme Dubin et de Mme Broux ont révélé, dans l'exécution de la Polonaise brillante pour deux pianos de Chonin, une technique de mécanisme et de style peu commune et des qualités musicales sérieuses manifestées par l'ensemble parfait avec lequel elles ont interprété cette œuvre difficile.

Mlle Marie Penez, élève de Mme Lorette, a fait entendre la cavatine du rôle des « Huguenots ». Elle possède une voix peu puissante, il est vrai, mais souple, claire et sympathique, qu'elle dirige avec aisance et méthode et qui est complétée par une diction bien nette.

Un élève de M. Désiré Laurent, M. Fernand Petit, a clos la série des auditions individuelles. Tout jeune encore, cet élève possède un tempérament musical tout à fait remarquable et une organisation exceptionnelle pour le violon ; il l'a prouvé en exécutant le 2e Concerto de Bériot avec une grande assurance. Il est certainement encore bien loin d'avoir atteint la limite à laquelle il peut arriver, grâce à ses brillantes dispositions. Nous ne pouvons que lui conseiller de continuer à travailler.

Le piano d'accompagnement était tenu par Mme Duhin, avec le talent dont elle sait inculquer les éléments à ses élèves.

FOIRE DE ROUBAIX

LE CIRQUE RUSSE continue à obtenir un très grand succès. Ses deux séances de dimanche ont fait salle comble. A signaler particulièrement : les debuts de Mlle Lopezina véritable virtuose sur le trapèze volant et la grande pantomime en quatre actes, « Au Transvaal », montée avec un grand luxe de costumes et de mise en scène et qui a obtenu un succès d'enthousiasme.

A L'OCCASION DE LA RASSISE du lundi de la foire le « Cirque russe » donnera aujourd'hui lundi à trois heures une matinée avec le même programme que pour la soirée.

BELGIQUE

SOTTEGHEM

GRAVE ACCIDENT SUR LA VOIE FERREE. — Dimanche matin, vers 6 heures, un nommé Capiou, 34 ans, marié, père de famille, pigneur au chemin de fer de l'Etat, qui se trouvait sur la voie, a été tamponné par suite d'un mouvement de recul du train de Namur.

Il a eu les deux jambes coupées. Le malheureux a été transporté dans le cabinet du chef de gare. Son état est grave.

COURTRAI

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE. — Président. — Démission. — Par arrêté royal du 25 avril 1900, la démission de M. Molitor (E.), de ses fonctions de président du tribunal de première instance séant à Courtrai, est acceptée. Il est admis à faire valoir ses droits à la pension et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOURGOIS, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de **Paul-Arthur-Jean-Baptiste Bourgois**, décédé à Roubaix, le 28 avril 1900, à l'âge de 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels qui auront lieu le mardi 1er mai, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 11 bis.

Les amis et connaissances de la famille DUVIVIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Louis Duvivier**, veuf de Dame **Clémence Labis**, décédé à Roubaix, le 28 avril 1900, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mardi 1er mai, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 30 avril, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue des Sept-Ponts, 16.

Les amis et connaissances de la famille HERTELET-DESQUETTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Louis Hertelet**, décédé à Roubaix, le 28 avril 1900, dans sa 65e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le lundi 30 courant, à 4 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 272, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille DUQUESNE-DELMEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Marie-Thérèse Delmez**, veuve de Monsieur **Narcisse Duquesne**, décédée à Roubaix, le 28 avril 1900, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le lundi 30 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 263.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 1er mars 1900, à 9 h. 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur **Edouard Demeester**, décédé à Roubaix, le 12 avril 1900, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. Et de Dame **Marie-Thérèse Van Mol**, son épouse, décédée à Roubaix, le 2 avril 1900, dans sa 59e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 2 mai 1900, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame **Marie Facon**, membre de l'Association des Mères Chrétiennes, décédée à Roubaix, le 21 mars 1900, dans sa 20e année administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 2 mai 1900, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Alphonse Bonnier**, veuf de Dame **Adélaïde Pilot**, décédée à Roubaix, le 25 mai 1899, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Lundi 30 avril 1900, à l'Enfié partie morte 4/7 pour 200 francs, paires de plaisir à 25 francs, contre la grande société de Rouliers. Mise au parc à 5 heures et demie précises.

— Lundi chez M. Houset, 2 de 3 morts, pour 30 fr., paires de plaisir à 5 francs, contre M. Vanasse, des Trois-Ponts. Mise au parc à 5 heures. 59750

ROUBAIX. — Les amis des « Deux Sociétés » se rendront à l'Ours, rue Peffart, 49, pour assister, le lundi 30 avril, au 2 de 3 mort pour 50 fr. (revanche) contre la société Florimond du Trichon. Mise au parc à 5 h. très précises pour battre à la clarté du jour. 56590d

TIR A LA PERCHE

ROUBAIX. — A la Société Saint-Sébastien, quatre-vingt-seize tireurs ont pris part au tir. Le coq, 100 fr., a été gagné par Baudart Philibert, de Roubaix : 1re poule, 75 fr., à Vaissier Alphonse, de Roubaix ; 2e, à 75 fr., Verasse, de Tourcoing ; 3e, 50 fr., à Bayart Alfred, de Roubaix, avant dernier abattu, 20 fr., Caucheteux ; dernier abattu, 20 fr., Delplanque. Les oiseaux primés à 15 fr. ont été abattus par MM. Vaissier A., Filet, Degroeve, Lerouge, Rolls, Marteus, Vandeputte, Manciaux, Destombes, Lamour, Verschove.

ETAT CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du dimanche 29 avril. — Marie Vervacke, boulevard de Beaucepaire, 22. — Antoin